

Sud-inter-cdaS

numéro 33 - novembre 2017

Nous partîmes 300...

La mobilisation des agent-es des CDAS a été un franc succès : 300 grévistes recensé-es et 13 lieux de rassemblement avec banderoles, pancartes, communiqués de presse et rencontres des usagers autour d'un mot d'ordre : **Exigeons des moyens humains dans les CDAS à la hauteur des besoins en aide sociale !** Avec 32% des effectifs CDAS en débrayage, en sachant qu'il y a beaucoup d'agent-es contractuel-les et d'arrêts maladie, c'est donc une mobilisation d'ampleur qui montre clairement le malaise dans les services du Département au moment où les effets de l'austérité sur les plus vulnérables sont les plus criants.

De nombreux rassemblements !

Villejean, Cleunay, Le Blosne, Pacé, St Aubin d'Aubigné, Chartres de Bretagne, St Jouan des Guérêts, Saint Malo, Combourg, Fougères, Vitré, Guichen, Redon

pour se faire entendre !



pour informer la population



<http://www.sud-departementaux35.org/>

Syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82 télécopie : 02 99 02 39 91
mel : sud-departementaux@c35.fr
permanence : Rennes-Beauregard - bâtiments modulaires - porte 32



Compte-rendu d'une mobilisation:

1^{er} acte: Lors de l'AG du personnel le 19 octobre à l'initiative de SUD, les professionnel·les des CDAS présent·es ont fait part de leur désarroi face à la charge de travail, au manque de moyens humains et à la multiplication des arrêts maladie et épuisements professionnels. L'annonce de la restriction des remplacements arrêts maladie, temps partiels et renforts, conjuguée à l'application du référentiel de répartition des moyens, a été le coup de grâce. Après les nombreuses alertes CHSCT de SUD et la contestation du projet CDAS de demain en CT, **les collègues ont décidé de passer à l'action par la grève pour dénoncer la rationalisation des moyens** et les conséquences concrètes sur le service public de solidarité à la population et leurs conditions de travail.

2^{ème} acte: La rencontre avec l'administration le 20 novembre suite au préavis de grève a été l'occasion d'une confrontation sur la situation réelle des CDAS avec la force de travail calculée. **Le référentiel de répartition des moyens de l'administration est désormais l'outil de référence qui décidera du maintien ou de la suppression des renforts en CDAS.** Les arbitrages en commission emploi tiendront-ils réellement compte de l'activité réelle et des problématiques de chaque CDAS conformément à l'engagement obtenu à l'arrachée en juin ? **Pour les 40 postes complémentaires**, les avis de vacances ont été lancés à l'interne et les postes vacants seront proposés ensuite aux contractuel·les titulaires du concours. La prise de poste se fera au 1^{er} février 2018 et sera suivie d'une formation d'intégration de 15 jours. **Devant la contestation soulevée par la fin des remplacements, l'administration a décidé d'assurer ceux qui sont, à ses yeux, prioritaires en CDAS.** Mais le problème reste entier car il faudra définir des critères de remplacement pour gérer l'enveloppe 2018. **Pour**

les renforts stagiaires, l'administration annonce qu'elle ne les supprimera pas mais les différera à janvier 2018 pour, selon elle, mieux s'adapter à la période d'accueil. Les réponses de l'administration ont beaucoup portées sur leur responsabilité financière et les choix de la collectivité qu'ils estiment plutôt en faveur de l'action sociale comparativement à d'autres départements.

3^{ème} acte: La rencontre avec les élues dans le cadre de la grève jeudi 23 novembre. Programmée à 9h le jour de la mobilisation, Mme Hakni-Robin, élue en charge du personnel et le DGS s'attendaient à rencontrer une délégation de professionnel·les aux côtés de SUD. Nous avons rappelé que l'AG des personnels avait décidé qu'aujourd'hui "**c'est dans les CDAS que ça se passe !**" pour communiquer avec la population. Mme Hakni-Robin a mis en avant le cadre budgétaire d'autant plus contraint en 2018, l'Etat imposant de ne pas dépasser les 1,2% des dépenses de fonctionnement du Département. Elle a rappelé que l'enveloppe remplacement de 10,5 millions en constante augmentation, nécessitait un effort de maîtrise et donc de prioriser les remplacements. SUD a contesté la légitimité de l'outil de répartition des moyens sous sa forme actuelle et défendu avec conviction qu'une **augmentation des effectifs en CDAS aura pour conséquence moins d'arrêts maladie.** L'élue a ensuite convenu qu'un travail est à conduire sur les enveloppes remplacement et renfort, **pour contenir les dépenses en y apportant demain une réponse pérenne aux besoins en personnel dans les équipes.** C'est effectivement un sujet primordial à traiter! SUD a rappelé que **le mouvement des agent·es en CDAS s'inscrivait autant dans la défense de conditions de travail soutenables pour exercer leur métier que du service public de solidarité auquel les personnels sont très attachés.** Mme Hakni-Robin a pour sa part assuré que la collectivité honorerait ses politiques publiques de solidarité humaine en préservant les équilibres financiers.

La Suite...

Fort·es de cette mobilisation, il faut poursuivre cette dynamique avec :

- **une AG des personnels le mardi 19 décembre 2017 à 14h30- Auditorium des archives départementales** pour déterminer avec vous les prochaines actions
- **une rencontre des élues avec une délégation du personnel** représentative des métiers en CDAS pour aborder l'affectation des moyens et la politique de remplacement des agents en CDAS.

SUD invite les professionnel·les à se recentrer sur "le métier et rien que le métier". Ainsi les missions en relation directe avec des usagers sont prioritaires. **Celles liées à la participation à des groupes de travail (CDAS de Demain, PPEF...) ne seront plus assurées faute de temps et pour préserver la santé des personnels.**

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud adhérer à Sud

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :

SUD

